



PROGRAMME DE FORMATION

Mettre en place une concertation publique

(référence F05)

Objectifs

- Connaître les modalités de la concertation publique
- Comprendre les enjeux de la co-construction dans les projets d'aménagement urbain
- Réfléchir au rôle du citoyen dans la ville intelligente
- Connaître les méthodes et outils pour mener une concertation ou élaborer une stratégie de co-construction d'un projet urbain

Public

Responsable d'opérations, responsable de projets

Prérequis

Avoir une connaissance de la réglementation générale de l'urbanisme opérationnel ou de la communication publique

Méthodes et support

Stage très interactif alternant exposés théoriques et analyse de cas concrets, échanges d'expérience et exercices pratiques (jeux de rôle...). La méthode Activ expression (utilisation de boîtiers électroniques) est employée pour réaliser les quiz, brainstorming et murs d'idées et impliquer les participants au cours de la formation. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un directeur d'études - Aire Publique

Point fort

L'accent est mis sur l'aspect interactif et participatif au cours de la formation grâce à l'utilisation d'outils pédagogiques digitaux

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

La notion de concertation publique

Une concertation, c'est à dire ?

- Un concept évolutif
- Changement de paradigmes: la ville de demain bouleverse-t-elle le rôle du citoyen dans la ville ?
- Intérêt général et concertation publique: quel arbitrage ?
- De la ville facile à la ville partagée

Le contexte réglementaire

- L'évolution législative
- La démocratie locale
- Le débat public
- La concertation publique du L103-2 du code de l'urbanisme

La définition d'une démarche de concertation

- Définir ensemble la concertation
- Atelier : Quels atouts à la co-conception de projets ?
- Les objectifs de la concertation
- Atelier interactif : Proposer et hiérarchiser les objectifs
- Les contextes et cadres d'organisation de la co-conception de projets : entre itération et agilité: la ville de demain doit-elle être partagée ?
- Organiser la concertation: les acteurs, le contenu, le calendrier...
- Les outils de participation du public: quels outils peuvent être mis en oeuvre avec quelle efficacité ?

La mise en oeuvre de la concertation

- Définir une stratégie adaptée
- Echange autour des actions et formats
- Atelier brainstorming autour des formats (murs participatifs)
- Mettre en oeuvre une démarche de concertation
- Cas pratique (jeu de rôle)